

CONSEIL VIRTUEL

(21/04/2020)

Ordre du jour et déroulement du conseil

- 20 h 30 : Début de la réunion et présences (5')
- 20 h 35 : Informations relatives au déroulement du conseil et l'approbation des PV's (10')
- 20 h 45 : Présentation du document sur les demandes ci-jointes (10')
- 20 h 55 : Questions et discussions sur les demandes (35')
- 21 h 30 : Propositions d'amendements (15')
- 21 h 45 - 22 h 35 : Vote des amendements sur Balotilo (<https://www.balotilo.org>).
Un mail vous sera envoyé avec les différentes propositions d'amendements. Vous devrez cocher "oui" (= pour), "non" (= contre) ou "je ne me prononce pas" (= abstention) pour chacun des amendements.
- 22h40 - 12h (mercredi) : Vote sur l'ensemble du document par mail à presidence-conseil@aglouvain.be. Si vous êtes occupé-e-s ou que vous êtes des lèves-tard : svp, prévoyez votre vote.

1. Présences

Conseiller-ère-s présent-e-s : Aharon Limor, Fraipont Mathilde, Salvignol Florian, Pasture Martin, Butera Maxime, Laghrami Sarah, Amelinckx Sébastien, Schrurs Sébastien, Gérard Sophie, Pinte Victoria, Chramti Yassine, Schreuer Soline, Lheureux Thomas, Legast Magali, Haddioui Eléonore, Huberty Arnaud, Moreau Célestine, Fanon Louis-Georges, Schreuer Oriane, Chojnacka Vivian, Carbonez Grégoire, Chapuis Baptiste, Van Tichelen Baptiste, Buhr Marie, Noppe Simon, Geshef Simon, Van Overstraeten Julien, Maes Henry, Izere Egide, Meyer Nicolas

Conseiller-ère-s représenté-e-s : /

Autres personnes présentes : Donatienne Van Den Abeele, Frédérique Marsin, Donnay Nicolas, Ersoy Leyla, Lejeune Julien et Baudelot Kélian.

2. Informations relatives au déroulement du conseil et l'approbation des PV's

Limor Aharon : Je vais désactiver le micro de tout le monde. Si vous voulez parler, faites-moi signe. N'utilisez pas la conversation à côté pour faire des blagues. Cela dit, merci à tous d'être présent·e·s. Plusieurs étudiant·e·s ont fait le demande de participer mais ne sont pas conseiller·ère·s. Bienvenue à vous toutes et tous!

Arnaud Huberty : Il n'y a que deux noms qui ne font pas partie des conseiller·ère·s. Je suis surpris.

Limor Aharon : Peut-être qu'ils·elles. viendront plus tard... On verra. Sinon, merci d'être là. Pour ceux·celles qui ne sont pas conseiller·ère·s, sachez que ce n'est pas représentatif d'un véritable conseil. Ce n'est jamais en virtuel. C'est un conseil en urgence. Aussi, sachez que vous n'allez pas avoir les modalités de vos examens grâce à ce conseil. Ici, on cherche à se mettre d'accord sur des modalités à défendre auprès des instances. N'hésitez pas à demander la parole. Aussi, autre chose, s'il y a vraiment beaucoup de monde, nous devrons privilégier les conseiller·ère·s.

[...]

Limor Aharon : On va skipper la lecture des participant·e·s (vous l'avez sous les yeux). Aussi, le conseil électif aura lieu en principe fin juin ou début juillet. Et finalement, pour les PV, on vous les enverra par e-mail pour être approuvés. Merci de répondre.

3. Présentation du document sur les demandes ci-jointes

Limor Aharon : On peut s'attaquer au plat principal, c'est-à-dire les demandes des étudiant·e·s pour les modalités des examens. Est-ce qu'Henry Maes est parmi nous ?

Henry Maes : Pour introduire, en gros, on a eu des informations sur la suite des événements, surtout par rapport aux évaluations. Aujourd'hui, était supposé partir un mail du rectorat pour demander à la communauté étudiante si tout le monde a les capacités matérielles de passer les examens. Si pas, il est possible de les passer sur site. Aussi, des logiciels vont être utilisés pour les examens à distance (ex. : prises de photos anti-triches à plusieurs reprises et de manière aléatoire). C'est en désaccord avec le droit fondamental à la vie privée. On peut refuser mais, le cas échéant, on doit venir sur site. En plus, on a eu des informations des BDE et des facultés avec des informations peu encourageantes ou satisfaisantes. Après la réunion de comité de dimanche, on a décidé de faire des réunions avec les différents BDE's pour faire le point sur les attentes. Le document est signé des BDE's. Il manque juste FSP.

Limor Aharon : Est-ce possible de faire ça en 5 minutes ?

[Henry Maes fait la lecture du document]

Henry Maes : Je précise que quand on dit "on", on ne parle pas du comité mais de l'ensemble des BDE's, acteur·rice·s de la rédaction de ces recommandations. Je sais de source sûre que certaines facultés prennent contact avec les délégué·e·s pour avoir leur avis. [...] Je clarifie la 9ème position : l'idée n'est pas que toute la session soit proclamée automatiquement. Il s'agit

de considérer que cette solution existe dans les situations où les conditions matérielles ont été très compliquées. La note serait calculée sur base de la moyenne du premier quadrimestre et sera de 10 en cas d'échec. Cela pourra se combiner à une évaluation formative à titre pédagogique. [...] Il manque un élément qui avait été amené par un des BDE's sur la question des étudiant·e·s qui sont à l'étranger (celles et ceux qui sont rentré·e·s chez elles-eux). La question, c'était de trouver une solution pour ces étudiant·e·s qui ne peuvent pas revenir de l'étranger et qui n'auraient pas le matériel adéquat disponible. Cela fera l'objet d'un amendement.

Limor Aharon : Ok, merci beaucoup. On passe directement aux questions.

4. Questions et discussions sur les demandes

Limor Aharon : Je vous propose d'avancer 3 propositions par 3 propositions. Alors, les 3 premières.... Est-ce que vous voyez les documents ?

Arnaud Huberty : Oui mais on ne voit que les deux premières propositions.

Limor Aharon : Ce sont les trois premiers points.

Simon Noppe : La parenthèse "en application du RGPD" est un peu dangereuse car le RGPD c'est 69 pages de législation indigeste. On peut citer le RGPD mais là, on base notre argument dessus et il tombe si notre lecture n'est pas correcte. On ne tiendra pas longtemps si on entre dans un débat juridique sur la question.

Limor Aharon : N'hésitez pas à vous présenter pour les personnes qui prennent note.

Sarah Laghrami : Moi, c'est une question pour le point 3. C'est une remarque de BDE. Pour LOCI, on a déjà beaucoup des cours à cours ouverts. Ca demande beaucoup d'organisation. Or, ça n'a pas encore été prévu ... Nous aimerions savoir : comment est-ce qu'on va faire ça ?, comment est-ce qu'ils vont noter : être plus cool ou revoir comment ils donnent cours ?,...

Baptiste van Tichelen : J'ai une proposition d'amendement, qui fait suite à mon commentaire. Est-ce que je le mets maintenant ? Le CE de Mons s'est réuni tout à l'heure vers 17h. Ils-elles ont lu ce document et l'ont approuvé. Mais, ils-elles insistent sur cet élément : certain·e·s professeur·e·s acceptent les cours ouverts mais mettent la réussite à 15 ou sont plus difficiles de manière générale. Du coup, ils-elles proposent de compléter donc cette proposition n°3 par : *"Le jury doit s'assurer que les critères de réussite de ce type d'examen ne soient pas plus exigeants que ceux prévus initialement et qu'il ne couvre que la matière vue en « cours »"*.

Henry Maes :

- **@Simon** : Oui, je suis d'accord;
- **@Sarah** : Je suis d'accord.
- **@Baptiste** : Tu me coupes l'herbe sous le pied pour la proposition d'amendement. Merci.

Arnaud Huberty : Si quelqu'un·e prend la parole et qu'on soutient, on peut liker le message de prise de parole. C'est une suggestion.

Dorsan Van Cutsem : Je me pose la question : ici, on ne parle jamais d'évaluations continues ou de devoirs sur moodle. Est-ce que ça a été refusé par les BDE's ou est-ce que c'est un oubli ? Ca peut être intéressant pour certains cours, apporter de la structure et avoir moins de matière au moment de l'examen.

Limor Aharon : Tu as une proposition d'amendement ?

Dorsan Van Cutsem : Pas vraiment. J'aimerais avoir un avis avant de proposer un amendement. .

Soline Schreuer : Je voudrais rajouter une question pour les examens extrêmement théoriques (ex. : cours d'histoire). J'ai l'impression que, du coup, les examens à cours ouverts, c'est très compliqué. Je vois pas comment, dans ces cas-là, faire des questions qui ne soient pas plus compliquées que ce qui était prévu dans l'examen théorique.

Limor Aharon : Je vous propose de terminer avec Grégoire Carbonez.

Grégoire Carbonez : Du coup, pour réagir @Dorsan, on n'en a pas du tout parlé. Je crois que ça va soulever un tas de nouvelles questions. C'est rouvrir le champ du possible... J'en avais justement parlé avec le Service d'AIDE, qui gère l'aide aux programmes spéciaux. Les travaux risquent de ne pas être gérables pour elles·eux. Ca risque de soulever d'autres questions, voire d'autres problèmes techniques. Si les académiques se ruent sur cette question des évaluations continues, je ne sais pas si ça aidera pour les modalités d'examens.

Limor Aharon : Est-ce que tu veux réagir Henry ?

Henry Maes : Je peux réagir :

- **@Dorsan** : Pour les modalités d'examens, on s'exprime uniquement sur les examens à cours ouverts. Il y a différents types d'examens qui existent. On entend par "examen à cours ouverts" : c'est une manière englobante de parler des évaluations continues. Pour les évaluations continues, je rejoins un peu Grégoire. Ca peut pénaliser certain·e·s étudiant·e·s jobistes ou autres. C'est questionnant. Sans spoiler l'amendement de Magali, il y a des solutions à ça. Il faut des guidelines pour encadrer les examens.
- **@Soline** : Sur le cas des examens purement théoriques, on peut déjà questionner la pratique des examens purement théoriques à l'université. Ca va être compliqué pour les professeur·e·s dans certains cas mais ils·elles auront le temps pour peaufiner.
- **@Grégoire** : Je rejoins l'avis de Grégoire.

Limor Aharon : Autre proposition d'amendement que celle de Baptiste ?

Simon Noppe : Je l'ai rédigé et ça arrive.

Magali Legast : Du coup, ma proposition : dans le cas où il y a déjà une évaluation continue (et qu'on trouve qu'elle est suffisante), alors il n'est pas nécessaire d'avoir un examen. Toutefois, les étudiant·e·s pourraient demander quand même un examen oral (si raté ou si ne

reflète pas sa valeur). Ca a pour avantage de ne pas faire trop d'examens et ça aide les étudiant-e-s. [...] Pour répondre à ceux-celles qui ne veulent pas rajouter du travail, ma proposition se porte sur les cours où il y a déjà des évaluations continues.

Limor Aharon : Parfait. Merci beaucoup. Louis-Georges ?

Louis-Georges Fanon : Ce sont des points qui pour moi n'ont pas été placés. Je ne sais pas quand les mettre.

Limor Aharon : Si ça n'a rien à voir, je te propose de le mettre à la fin. @Dorsan, est-ce que tu peux mettre ta proposition d'amendement ?

Dorsan Van Cutsem : Oui, je suis en train de l'écrire mais ce n'est pas clair. Est-ce que je peux la dire : on demande un maximum d'examens en cours ouverts et, qu'en plus, ces cours soient clairs et les mêmes pour tout le monde. Avez-vous compris l'idée de mon amendement ? L'idée serait que le cours soit clair, qu'il y a un support de cours identique pour tou-te-s et pas genre uniquement des slides.

Limor Aharon : Je ne suis pas sûre que ce soit vraiment une revendication. C'est plutôt une note de position non... ? Soit tu as un amendement à proposer, soit tu as un point à mettre à la fin. [...] Il y a 3 propositions d'amendement. A la fin de ce conseil, on enverra un mail avec toutes les propositions d'amendement qu'il faudra voter une à une. [...] Avant de faire ça, une réaction Henry par rapport aux amendements ?

Henry Maes : Je n'ai rien à ajouter, j'ai dit tout ce que j'avais à dire et je pense que tout a été ajouté dans la proposition des BDE's.

Limor Aharon : Est-ce que les permanentes, ça va ?

Frédérique et Donatienne : Oui. En général, ça va.

[Trois propositions d'amendements sont repris ci-dessous.]

Limor Aharon : Passons aux propositions suivantes.

Julien Van Overstraeten : C'était surtout pour la phrase "éviter l'exposition aux écrans". Cet argument est ridicule par rapport au nombre d'heures qu'on passe devant les écrans. Ça décrédibilise l'argument. On peut retirer cette phrase. Le reste de l'argument est bon.

Sarah Laghrami : Pour le point 6, on a dit qu'on recevrait les modalités d'examens le 27 avril. C'est tard... Si on doit être consulté-e-s et commenter, on aura les informations encore plus tard. Il faudrait un délai correct.

Simon Noppe : Deux choses :

- D'une part, je suis d'accord avec la phrase sur la durée des écrans. On peut aussi parler de la fatigue engendrée par les examens à distance. On a des professeur-e-s qui ont insisté sur le fait que, plus de 2 heures, c'est trop pour un examen à distance. Soit on fait pas plus de deux heures, soit on fait des blocs d'1h30.
- D'autre part, je n'ai rien à dire. Pardon.

Limor Aharon : Je sens que tu as une proposition d'amendement. Tu peux l'écrire. [...] Est-ce que je peux rajouter Célestine ?

Henry Maes : Oui, bien sûr.

Célestine Moreau : Sur la question de l'exposition, je voudrais la garder car, pour des raisons simplement médicales c'est compliqué pour certaines personnes. On pourrait préciser le fait que ce soit pour des raisons médicales.

Limor Aharon : Est-ce que c'est supportable ?

Henry Maes : Oui oui.

- Du coup, il y a une partie de la question de **@Julien** qui est répondue par **@Simon**. Pour l'exposition aux écrans, on parle aussi de la fatigue. D'ailleurs, je rejoins ce que Célestine dit : il y a des raisons médicales.
- Sinon, pour le répondre **@Sarah**, cette histoire du 27 avril a été décidé par la Ministre. Après cette date, il n'est plus possible de revenir sur les modalités décidées. Donc, l'idée est que, dès maintenant, les facultés et les étudiant·e·s travaillent encore. Les autorités facultaires ont des informations des professeur·e·s sur les examens et ils·elles devraient les partager aux délégué·e·s, avant le lundi 27, pour qu'ils·elles puissent donner leur avis.

Limor Aharon : Est-ce qu'il y a des personnes qui veulent absolument réagir ?

Thomas Lheureux : Par rapport à ce que tu dis **@Henry**, c'est en campagne montoise qu'on a pris l'initiative de contacter les professeur·e·s. C'est même un·e professeur·e qui a pris contact avec nous. Il faudrait que ce soit bien clair auprès de chaque professeur·e. [...] Les autorités sont réticentes à cette idée de partager les informations avant. Or, quand tu parles avec les professeur·e·s individuellement, ils·elles n'ont pas du mal à écouter les représentant·e·s étudiant·e·s pour discuter de la forme des examens.

Henry Maes : Je ne dirai pas dans quelle faculté ça se fait mais, en tout cas, il faut que les modalités soient précisées aux étudiant·e·s et qu'ils·elles puissent y réagir.

[Il y a deux propositions d'amendements, reprises ci-dessous.]

Limor Aharon : Est-ce que tu as quelque chose à rajouter **@Henry** ?

Mathilde Fraipont : L'esprit de la 6, ce n'est pas avant le 27 avril mais après ...Les modalités seront affinnables. Avec l'amendement de Soline, on change l'esprit de la phrase.

Henry Maes : Légalement, ce n'est pas possible.

Arnaud Huberty : Si. Il y a des facultés qui ont déjà prévenu.

Limor Aharon : Est-ce que Soline veut changer son amendement ?

Soline Schreuer : Je maintiens mon amendement.

Henry Maes : Je clarifie : je n'étais pas là hier mais je pense que, clairement, dans une certaine mesure, on pourra toujours affiner les modalités mais, par contre, la ministre est claire, les modalités ne peuvent plus changer après le 27. Le moment urgent auquel on doit consulter les étudiant·e·s, c'est avant le 27. Je pense que la proposition d'amendement de Soline représente cet esprit. On peut rajouter une phrase pour préciser.

Limor Aharon : Je fais une proposition d'amendement. On laisse la phrase de base "que les changements soient intégrés avant le 27" et on rajoute "que si les modalités changent par la suite dans le cadre des discussions."

Soline Schreuer : Je ne comprends pas.

Yassine Chramti : Merci. Ce que dit Henry est vrai mais ce n'est pas assez précis. O. Servais nous a expliqué que les "modalités d'examens", c'est très vague et les professeur·e·s peuvent dire un truc super vague. Ils·elles peuvent dire "examen écrit" ou "oral" et point. La ministre a dit des modalités d'examen.

Henry Maes : Sur cet élément-là, sur les rendez-vous avec la pro-rectrice à l'enseignement, ils·elles voulaient quand même garder un regard sur la précision des modalités des examens et étaient prêt·e·s à prendre des mesures.

Limor Aharon : Ne prenez pas la parole intempestivement. Je propose que Soline ou Henry soumettent à nouveau un amendement de réconciliation. Les deux ne sont pas incompatibles. [...] On passe aux trois prochaines propositions. Qui veut réagir ?

Victoria Pinte : Pour le BDE Agro, sur le point 9, il ne fait pas du tout unanimité. Est-ce qu'on peut préciser dans quel(s) cas on peut utiliser ça ou préciser quel BDE est d'accord ? Au sein de la faculté, on est contre la proclamation automatique. Il faudrait préciser les conditions ou les facultés concernées par le sujet.

Simon Noppe : Du coup, il y a plusieurs choses :

- Point 7 : C'est une remarque. C'est un bon point mais il faudrait le préciser parce que ce n'est pas trop ce qu'on comprend. Je vais essayer de reformuler
- Point 8 : C'est sorti de la faculté de droit.
- Point 9 : On a une réunion d'urgence avec le BDE Droit pour parler de ce point. Est-ce que les BDE pourront émettre des restrictions sur certains points s'ils·elles le signent ?
- Point 10 : Est-ce qu'on pourrait mettre des exemples pour éviter que ça se noie dans la généralité ? Mais je n'ai rien à dire de spécial.

Magali Legast : Par rapport au point 8, il y a aussi toute la question de la gestion du temps à mettre en plus. J'écris une proposition.

Limor Aharon : Des réactions ?

Mathilde Fraipont : Concernant le point 9, le BDE Agro nous a parlé de ce point. Ce point doit donc être précisé et étoffé. L'esprit de ce point est d'avoir cette possibilité-là dans le cas où il y aurait un problème.

Limor Aharon : Quand vous réagissez Mathilde et Henry, n'hésitez pas à le mettre dans la conversation pour qu'on puisse liker.

Henry Maes : Du coup, je like le commentaire de Mathilde. Le but est de préciser qu'on est dans des modalités exceptionnelles. Si on précise tel ou tel BDE, ça risque d'affaiblir le document en général. [...] Alors, je reprends :

- Sur l'histoire de préciser les solutions, on peut réfléchir des choses mais le travail qui doit être fait, doit l'être pas la cellule corona de l'UCLouvain. L'AGL ne peut pas faire de propositions concrètes dans le cadre du point 10.
- Sur le point 7, il faut effectivement le réécrire. On était tombé d'accord là-dessus avec les BDE. Simon le réécrit.

Limor Aharon : Dernier tour de parole.

Louis-Georges Fanon : Moi, c'est plus la peine. Mathilde et Henry ont éclairé le point.

Martin Pasture : Je ne suis pas sûr que ce soit un amendement. J'ai déjà des professeur-e-s qui ont annulé des examens mais ça serait utile d'avoir des examens blancs pour avoir un exercice.

Limor Aharon : Je voulais rapidement dire que la proposition n'est pas consensuelle mais je pense qu'on doit la garder car il y a des personnes dans des situations très très compliquées. Ça donne un levier à mettre dans les négociations. Je serais hyper opposée à ce qu'on l'enlève.

Henry Maes :

- **@Martin** : évidemment, l'esprit de l'évaluation formative c'est bien dans le sens de ce que tu dis. Je ne sais pas si c'est suffisant.
- Pour le reste, je vais l'écrire. Je n'arrive pas à le formuler.

Limor Aharon : **@Arnaud**, tu voulais réagir ?

Arnaud Huberty : Je suis totalement d'accord avec ton point Limor. Il faut le garder ce paragraphe mais il faut trouver une formulation pour ne pas que les académiques se retournent contre nous car les BDE's se retirent à cause de ce paragraphe.

Limor Aharon : N'oubliez pas de préciser dans vos propositions d'amendements de préciser où cela se trouve.

Baptiste Van Tichelen : Ca rentre dans aucun point donc j'attends ?

Limor Aharon : A la fin. **@Henry**, est-ce que tu es en train de faire une proposition d'amendement ?

Henry Maes : J'essaie. Mais c'est compliqué... L'esprit est de garder cette corde à notre arc sans l'imposer.

Limor Aharon : Ok. On passe aux points suivants. Les conseiller·ère·s se prononceront au moment du vote. [...] **@Henry**, la proposition de Mathilde te semble correcte ?

Henry Maes : Il y a un peu de répétition mais ça complète assez bien grâce au début de la phrase.

Limor Aharon : **@Victoria**, est-ce que tu maintiens ton amendement s'il y a un amendement pour retirer le 9 ?

Victoria Pinte : J'ai pas demandé de retirer le 9. Je voudrais juste le préciser.

Limor Aharon : Ah non. C'était Soline.

Soline Schreuer : J'aimais bien l'amendement de Mathilde mais je suis pour un examen blanc, sans la note administrative.

Arnaud Huberty : Est-ce que je peux poser une question : c'est quoi un examen blanc sans notre administrative ? Je ne comprends pas le changement que ça apporterait ?

Limor Aharon : Je ne te laisse répondre, si tu as une réponse.

Henry Maes : Je ne comprends pas, si jamais, on ne fait pas de note administrative, on met quoi comme note ? La note administrative, c'est vraiment la moyenne du Q1, élevée à 10 en cas d'échec.

Limor Aharon : On passe au point suivant, le 10. Des réactions ?

Magali Legast : Je trouve que le point est un peu vague. On ne parle pas du genre de solutions que l'on veut.

Simon Noppe : Magali a tout dit.

Florian Salvagnol : C'est par rapport à ce qu'a dit Henry sur les étudiant·e·s étranger·ère·s. Il est possible de circuler si on a des attestations ou autres auprès de l'Université. Il faut se renseigner auprès de l'Ambassade belge.

Limor Aharon : **@Henry** ? **@Mathilde** ?

Arnaud Huberty : Par rapport à la question du blocus, ça serait intéressant qu'on puisse mettre plus de solutions. Mais, nous n'avons pas les ressources pour envisager toutes les solutions et, en fait, ce n'est pas à nous de les proposer ces solutions. En plus, si on propose, les académiques vont balayer en nous disant que ce n'est pas faisable... [...] Bon apparemment, je n'ai pas compris.

Mathilde Fraipont : D'où vient cette phrase ? C'est simple : L'université est d'accord d'avoir des solutions pour la session d'examen mais aucune pour le blocus.

Limor Aharon : Ceux qui doivent partir, vous pouvez mais n'oubliez pas de voter. [...] Il y a encore des propositions.

Henry Maes : Personne n'a répondu à Florian. Mais en fait, je suis désolé mais je ne connais pas toutes les règles de tous les pays. My bad. Mais je ne crois pas que tous les pays ont la même garantie. Mon souci, c'est garder à l'esprit tous les cas.

Limor Aharon : Revenons au point 11 d'Henry. @Sarah, tu as une question là-dessus ?

Sarah Laghrami : Ce point-ci ne concerne que les étudiant·e·s à l'étranger où est-ce qu'on peut l'élargir à tous les étudiant·e·s (ex. étudiant.e en archi sans carton)?

Limor Aharon : Ok. @Henry, une réponse?

Henry Maes : On peut étendre.

Limor Aharon : D'autres propositions ?

Louis-Georges Fanon : Les mémoires, que faisons-nous ? Je propose qu'on allonge les dates de dépôt pour les mémoires. Je propose aussi que les modes de présentation soient donnés à tou·te·s. Aussi, une dernière chose, il faut voir comment garantir la consultation des copies et contestations quand les examens sont en cyber.

Limor Aharon : Je donne la parole à Soline.

Soline Schreuer : On pourrait rajouter une demande par rapport aux grades. On pourrait permettre aux étudiant·e·s de repasser même les examens réussis à une autre session.

Baptiste Van Tichelen : L'idée vient de la FUCAM. Ils·elles pensent aux étudiant·e·s qui n'ont pas de matériel informatique sur le campus. C'est gentil de leur proposer de venir sur place mais c'est dangereux à cause du corona. Donc, ils·elles proposent que le matos informatique soient envoyé chez eux·elles à leur maison.

Limor Aharon : Une réaction ?

Mathilde Fraipont : Pour répondre à Soline, j'ai un peu problème avec cet amendement car la session d'août sera aussi impactée par rapport au coronavirus. Je ne sais pas si c'est une demande qu'on devrait avoir.

Limor Aharon : Ca fait beaucoup. @Yassine et @Simon, c'est pour réagir aux amendements?

Yassine Chramti : Si j'ai bien compris Soline, d'un côté, il y ait une proposition qu'on retire les évaluations formatives mais, d'un autre côté, on demande que ceux·celles qui réussissent puissent repasser les examens pendant une autre session. Mais, du coup, ce sont deux propositions qui tirent vers l'élitisme ?

Limor Aharon : Je suis désolée. Je clôture là. [...] Mais je me donne la parole pour les activités diplômantes d'août. Donc, je suis d'accord avec Louis-Georges mais je pense aussi à la seconde session. Louis-Georges ?

Louis-Georges Fanon : Oui, moi je parle de la première session mais on peut élargir à la deuxième session.

Limor Aharon : Ok. Est-ce qu' @Henry tu as quelque chose à rajouter ?

Henry Maes : Non.

Limor Aharon : Je propose de passer aux votes. Nous allons vous envoyer un mail avec toutes les informations pour voter. Avant ça, est-ce que quelqu'un veut retirer un amendement ?

Tout le monde : Pas de réponse...

Mathilde Fraipont : Au nom du comité, je voulais te remercier de ta réactivité. C'est vraiment génial Limor. Un grand merci.

Limor Aharon : Merci à tou·te·s ! C'est un très beau travail.

Simon Noppe : Je peux proposer un 12 alternatif.

Limor Aharon : Oui, si on comprend. [...] Votez absolument ! Je reste joignable si vous le comprenez pas!

Soline Schreuer : Je suis d'accord avec le 12 alternatif donc je supprime mon 12.

Mathilde Fraipont : Merci aux permanent·e·s aussi!

5. Propositions d'amendements et vote sur Balotilo

- **Point 2.**

Dernière phrase: En outre, nous nous opposons à toute forme de surveillance des étudiant·e·s durant leurs examens qui, d'une part, violerait leur droit à la vie privée et, d'autre part, qui pose d'importantes interrogations vis-à-vis du RGPD.

⇒ Le « oui » l'emporte à 91% sur le « non » (9%).

- **Point 3**

Première phrase : Nous demandons qu'un maximum d'examens se déroulent à cours ouverts et que ces dits cours doivent être clairs, complet et consultables facilement lors de l'examen.

⇒ Le « oui » l'emporte à 90% sur le « non » (10%).

- **Point 3**

A rajouter : Le jury doit s'assurer que les critères de réussite de ce type d'examen ne soient pas plus exigeants que ceux prévus initialement et qu'il ne couvre que la matière vue en « cours ».

⇒ Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

- **Point 4**

A la place de la 1ere phrase : Nous demandons un allègement des sessions d'examens et que les examens en ligne soient réduits à un maximum 2h (voire à une série de bloc de moins de 2 heures avec pauses entre les blocs). Cette préoccupation se base sur la fatigue plus importante que représente un examen à distance que son équivalent en présentiel et sur les risques réels pour la santé de certain·e·s étudiant·e·s plus fragiles au niveau ophtalmologique.

⇒ Le « oui » l'emporte à 91% sur le « non » (9%).

- **Point 6**

Nous demandons que des discussions quant aux modalités d'examens soient possibles avant le 27 avril 2020. Au cas où les discussions devaient se poursuivre après le 27 avril, ce que nous n'encourageons pas, nous souhaitons que les représentant·e·s étudiant·e·s en fassent partie prenante.

⇒ Le « oui » l'emporte à 79% sur le « non » (21%).

- **Point 6**

Alternative : On laisse la phrase de base "que les changements soient intégrés avant le 27" et on rajoute "que si les modalités changent par la suite dans le cadre des discussions".

⇒ Le « oui » et le « non » sont ex aequo.

- **Point 7**

Supprimer la deuxième phrase et mettre à la place : "Rester attentif·ve·s dans le cadre des questions à réponse brèves où l'encodage n'accepterait qu'une réponse (cfr questionnaires moodle type, arrondis dans les calculs, ...) à ne pas pénaliser injustement les étudiant·e·s lors de la correction.

⇒ Le « oui » l'emporte à 88% sur le « non » (13%).

- **Point 8**

A ajouter à la fin du point : L'interdiction de revenir en arrière, l'obligation de répondre dans un ordre précis aux questions et l'interdiction de corriger ses réponses empêchent également une gestion correcte du temps par les étudiant·e·s et risque fort de les empêcher de répondre au maximum de leurs capacités et donc de ne pas représenter correctement leurs compétences.

⇒ Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

- **Point 9**

En cas d'impossibilité de suivre, de donner ou d'avoir un cadre d'enseignement suffisant, nous demandons la possibilité d'un examen formatif et non certificatif accompagné par un examen blanc avec note administrative.

⇒ Le « oui » l'emporte à 89% sur le « non » (11%).

- **Point 10**

Nous demandons que des solutions soient trouvées pour garantir aux étudiant·e·s des conditions de blocus de qualité.

⇒ Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

- **Point 11**

A ajouter : Nous demandons que l'université se penche sur les cas des étudiant·e·s bloqué·e·s à l'étranger dans le cas où ils·elles n'auraient pas la possibilité de passer l'examen à distance et n'auraient pas la possibilité de se déplacer sur site.

⇒ Le « oui » l'emporte à 89% sur le « non » (11%).

- **Point 12**

Nous demandons à ce que les étudiant·e·s qui ne bénéficient pas de matériel informatique correct pour passer un examen, mais bien d'un lieu adapté, ne soient pas obligé·e·s de se déplacer dans un local informatique de l'UCLouvain mais qu'ils·elles reçoivent du matériel adapté chez eux·elles.

⇒ Le « oui » l'emporte à 82% sur le « non » (18%).

- **Point 13**

A ajouter : Nous demandons que tous les examens réussis pendant la session de juin 2020 puissent être repassés par la suite pour les étudiant·e·s qui souhaitent remonter leur note. Cette demande s'inscrit dans le but de préserver l'accès aux erasmus et aux stages pour tous et toutes.

⇒ Le « oui » l'emporte à 55% sur le « non » (45%).

- **Point 14**

Nous demandons que lorsqu'un cours comporte déjà une évaluation en cours de quadrimestre qui permet d'évaluer suffisamment bien l'acquisition de la matière, les points de cette évaluation continue soient repris comme note d'examen et qu'un examen oral facultatif soit possible à la demande des étudiant·e·s qui souhaitent avoir une évaluation supplémentaire et ainsi une opportunité de remonter leur note.

⇒ Le « oui » l'emporte à 90% sur le « non » (10%).

- **Point 15**

A rajouter : élargir le créneau de dépôt pour les mémoires pour éviter au maximum les deuxième sessions et garantir les conditions de relecture des copies y compris en cas de cyber examen.

⇒ Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

- **Point 16**

Préciser et adapter les procédures de contestation et d'appel en cas de litige successif à la session.

⇒ Le « oui » l'emporte à 94% sur le « non » (6%).

- **Point 17**

Garantir les conditions de relecture des copies lors de la période de correction.

⇒ Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

- **Point 18**

A rajouter : Mettre en place une proclamation automatique des activités d'apprentissage qui ne peuvent être évaluées en distanciel. Exception envisageable pour certaines activités qui concernent des étudiant·e·s en dernière année diplômante, à condition qu'aucun frais d'inscription supplémentaire ne s'applique. Pour les étudiant·e·s en dernière année, ils·elles doivent avoir le choix de reporter ou non leur activité en lien avec leur mémoire. Cela doit être une possibilité et non une obligation. (déjà voté par le conseil).

⇒ Le « oui » l'emporte à 89% sur le « non » (11%).

6. Vote sur l'ensemble du document

Les résultats sont :

Pour	36
Contre	1
Abstention	6
Non-valide	1

Total 44

⇒ Le document est approuvé.